

Visio avec la DG suite aux annonces du 1er Ministre

Suite aux annonces de Jean Castex, une visio rapide a été organisée par la DG pour présenter les déclinaisons des nouvelles mesures dans le cadre de la gestion de crise sanitaire pour les 3 premières semaines de janvier 2022.

Un message sera adressé aux agentes et agents de la DGFIP pour :

- rappeler les mesures barrières (port du masque, gel hydroalcoolique, respect de la distance sociale de 1m et la jauge de 4 m2)
- proscrire les réunions en présentiel et les moments de convivialité
- rappeler le retour au télétravail obligatoire de crise (hors cadre conventionnel) sur 3 jours minimum et 4 jours maxi afin de limiter la présence physique dans les services
- maintenir la possibilité des horaires décalés.

A ce stade, il n'y a pas de mise en place de PCA mais une vigilance sur certaines missions prioritaires notamment les services de paie des fonctionnaires qui doivent être assurés mais qui peuvent rencontrer des difficultés en raison d'absences pour cas Covid ou cas contact côté de la DGFIP mais aussi des ordonnateurs.

L'enquête covid sera complétée par le recensement des services fermés en raison de cas Covid et/ou de cas contact et fera l'objet d'une information 3 fois par semaine.

La continuité du service public doit se poursuivre, l'ensemble des autres missions continuera d'être assuré. Des messages spécifiques seront adressés aux collègues de l'accueil et aux personnels nomades (vérificateurs, huissiers, et géomètres notamment) afin qu'ils puissent exercer leur mission dans le respect des consignes.

Les ENFiP suivent le régime des universités, aussi la rentrée se fera en présentiel.

Le département de la Réunion est placé en état d'urgence et celui-ci est prolongé en Martinique. Solidaires Finances Publiques a de nouveau insisté sur les difficultés rencontrées par les collègues ultra-marins.


Une information envers les directions sera faite dès ce soir afin que ces dernières et les chefs de service puissent prévenir les collègues dès lundi pour mise en place des dispositifs à compter de ce mardi ou mercredi.

Solidaires Finances Publiques a rappelé la fragilité des collectifs de travail et que dans la période une certaine lassitude pouvait s'installer. Si le télétravail est une mesure de protection, elle devait être associée aux autres mesures et que le volontariat devait prévaloir. Solidaires Finances Publiques a interrogé sur le des agent.es qui prennent les trains grandes lignes qui sont en cours de parcours vaccinal et pourraient rencontrer des difficultés pour rejoindre leur lieu de travail. Pas de réponse à cette heure.

Bien sûr l'ensemble de ces mesures doit être adopté par le Parlement. D'autres dispositions possibles comme la durée d'isolement pour les cas contact, la mise en place ou non du passe vaccinal pour les agentes et les agents de la DGFIP n'ont pas été évoquées car pas connues pour le moment.

D'autres rendez-vous en perspective pour le début de l'année au cours desquels Solidaires Finances Publiques fera part des difficultés rencontrées.

Malgré ce contexte difficile, Solidaires Finances Publiques vous souhaite une belle fin d'année.

 Publication : 28 décembre 2021